

LES BREVES DE LIRE ET ECRIRE EN WALLONIE MAI 2009

ELECTIONS JUIN 2009 :

PLACE DE L'ALPHA DANS LES PROGRAMMES POLITIQUES

Les quatre partis francophones démocratiques ont repris la question de l'alphabétisation dans leur programme en vue des élections régionales et européennes de juin 2009. PS, cdH et Ecolo défendent clairement une politique d'alphabétisation globale et concertée en Région wallonne qui rencontre tant les besoins du public en insertion socioprofessionnelle qu'en insertion sociale. Tous les trois portent plusieurs des revendications prioritaires de Lire et Ecrire en Wallonie. Le MR propose dans son programme sur l'alpha une seule thématique portant sur la participation de la Région wallonne à l'enquête internationale de l'OCDE qui permettrait de faire un état des lieux précis de l'illettrisme dans notre région.

En détail, cela donne ceci ...



Programme Ecolo 2009 - Livre II « Pour une société solidaire » - Chapitre 1 « Protection et action sociales » (p. 15-16)

Proposition : Mettre en place un Plan pour l'Alphabétisation

Ecolo souhaite voir développé l'accord de coopération sur l'alphabétisation passé entre la Communauté française, la Cocof et la Région wallonne. Cet accord représente un premier pas essentiel quand on sait qu'encore un adulte sur 10 dans notre pays a des difficultés à lire et écrire. L'analphabétisme est source de déficit démocratique et représente un obstacle réel pour l'accès à l'emploi. Il est donc urgent de consolider et de rendre structurels les moyens accordés aux associations qui développent les actions d'alphabétisation. Il convient, en outre, de ne pas limiter la démarche d'alphabétisation au seul objectif d'insertion socioprofessionnelle, pour répondre aux besoins des pensionnés, femmes au foyer, clandestin, L'action sociale doit donc intégrer directement cette problématique. De plus, Ecolo souhaite la mise sur pied d'un réel Plan pour l'Alphabétisation qui sera initié par une plateforme réunissant les associations dispensant des formations, les services publics, les syndicats, les employeurs et les services d'aide sociale.

Programme Ecolo 2009 - Livre III « Pour une société émancipatrice » - Chapitre 3 « l'école » (p. 49)

Proposition : Assurer à tous la maîtrise du français

Pour assurer à tous la maîtrise de la langue française, Ecolo propose d'activer sa logique d'alliances éducatives et de tisser des ponts entre les acteurs culturels, scolaires et plus largement éducatifs. Plus concrètement, il s'agira :

- d'accorder un subventionnement prioritaire aux programmes d'alphabétisation et de « français langue étrangère » dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie. Ecolo souligne particulièrement les initiatives de collaboration entre écoles et acteurs de l'alphabétisation, qui permettent aux parents de compléter leur connaissance du français et ainsi de mieux s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants ;
- de renforcer les moyens des écoles de devoirs et des acteurs et actrices de l'alphabétisation ;

▪ **Programme Région wallonne 2009** (pp 45-46)

... **2.5. Lutter contre l'illettrisme**

L'analphabétisme persiste aujourd'hui à un taux de 10 % de la population. Cette situation inacceptable est incompatible avec le fonctionnement démocratique de notre société et l'égalité des chances.

Ces dernières années, les autorités publiques ont consacré de plus en plus de moyens à l'alphabétisation. Parallèlement, la priorité a été de mieux coordonner l'action des différents niveaux de pouvoir en matière d'alphabétisation, au travers notamment d'une conférence interministérielle annuelle.

Aujourd'hui, l'enjeu est de mieux faire coïncider les investissements dans les programmes d'alphabétisation avec les besoins réels des personnes concernées. Parallèlement aux programmes d'insertion permettant d'accéder à une formation ou à l'emploi, l'alphabétisation est un vecteur de cohésion sociale.

Pour ce faire, le PS propose:

- de renforcer l'offre de programmes d'alphabétisation, en portant une attention particulière aux publics qui ne relèvent pas de l'insertion socioprofessionnelle mais de l'intégration sociale ;
- de mettre en place des programmes d'alphabétisation en entreprise, en envisageant l'intégration de l'alphabétisation dans certains programmes sectoriels ;
- de porter une attention particulière aux programmes d'alphabétisation en prison, notamment par la mise en œuvre d'un accord de coopération entre les différents niveaux de pouvoir concernés ;
- de généraliser la présence d'écrivains publics dans les communes. Ces écrivains rendent des services considérables aux populations qui connaissent des problèmes d'analphabétisme, notamment en les aidant à remplir l'ensemble des formalités administratives.

▪ **Programme Union européenne 2009** (p. 42)

Amplifier et systématiser les politiques d'égalité, de non-discrimination et de citoyenneté.

L'égalité, la non-discrimination et la citoyenneté sont, pour le PS, les valeurs cardinales de la politique d'intégration.

Pour le PS, la **politique européenne d'intégration** doit :

- former un processus continu d'inclusion citoyenne et de droit à l'expression, donnant à toute personne les mêmes droits et les mêmes obligations et accordant aux étrangers le **droit de vote** aux élections locales ;
- développer une action à tous les niveaux adaptés (local, régional, national ou européen) comportant entre autres des politiques ciblées de lutte contre les discriminations et des modules de formation linguistique ou d'alphabétisation, d'initiation à la citoyenneté et à la vie pratique et d'orientation socioprofessionnelle ;
- porter une attention particulière à l'accueil des femmes, des jeunes et des populations Rom en Europe.

Programme Communauté française 2009 (p. 17)

Le PS propose de renforcer les partenariats entre les associations d'alphabétisation ou d'apprentissage du français langue étrangère et l'école afin de lutter contre l'analphabétisme ou la méconnaissance de la langue.



Programme Région wallonne – Axe 3 – (pp. 222-223)

Développer l’alphabétisation et l’apprentissage du français

On estime qu’une personne sur 10 en Communauté française est « *en grande difficulté face à l’écrit* ». Des cours d’alphabétisation sont organisés par des associations d’éducation permanente, des écoles d’enseignement de promotion sociale, des opérateurs culturels (bibliothèques, centres culturels...) sans compter les services d’alphabétisation. Néanmoins, l’offre d’alphabétisation serait encore insuffisante.

Le cdH propose de :

- susciter la curiosité des enfants en développant des coins lectures dans les consultations pour enfants qui sont fort fréquentées par les familles défavorisées, dans les haltes-garderies, les crèches et autres lieux d’accueil des enfants ;
- veiller aux effets des mesures prises sous cette législature dans l’enseignement (primaire et dans le 1er degré du secondaire) pour renforcer les compétences de base des enfants, notamment en lecture ;
- soutenir les écoles de devoirs (voir le chapitre « Établir un plan de soutien massif aux familles » dans l’axe « Tout miser sur les 0-25 ans : la révolution de l’enseignement et de l’éducation »);
- mieux soutenir :
 - les actions de détection de l’analphabétisme et de sensibilisation des personnes concernées ;
 - les offres de formation de formateurs en alphabétisation ;
 - les offres de cours, y compris de cours de français-langue étrangère ;
 - les efforts de mise en réseau des opérateurs d’alphabétisation ;
- mettre en œuvre rapidement une politique de financements structurels suffisants destinés aux publics illettrés en insertion sociale ;
- pérenniser et coordonner les moyens structurels permettant l’instauration d’une réelle politique concertée de retour à l’emploi (ou en formation) tenant compte des spécificités des publics en difficultés de lecture et d’écriture, de la diversité des situations rencontrées, de la réelle prise en compte de chacune des histoires individuelles ;
- développer l’offre de programmes d’alphabétisation différenciés en fonction de la situation et des projets particuliers des apprenants : personnes déjà à l’emploi, personnes souhaitant se mettre en position de trouver un emploi, personnes recherchant prioritairement une insertion sociale, personnes en détention ; prévoir un financement structurel suffisant pour ces différents programmes, avec une attention spéciale aux publics illettrés en insertion sociale ;
- rendre possible l’accès aux services d’un écrivain public ;
- travailler en collaboration avec certaines des télévisions étrangères les plus regardées par les populations migrantes, pour que ces chaînes proposent de manière spécifique, avec des décrochages satellites par exemple, des programmes d’apprentissage à nos langues nationales et que des programmes en langue originale soient régulièrement sous-titrés en français-néerlandais ;
- créer un dispositif d’évaluation des performances des associations pour mesurer les progrès accomplis dans la lutte contre l’analphabétisme. En effet, pour répondre au besoin de formation des adultes peu ou pas scolarisés, il est nécessaire de prendre en considération les flux d’adultes admis et le taux d’achèvement du cursus de formation. Ce service devrait annuellement produire un rapport de suivi ;

- modaliser les formations en alphabétisation en fonction de l'âge, du profil et du projet des participants (différence d'âge = différence de projet = différence dans l'apprentissage de la langue, de l'écrit, de l'écriture et du calcul). En effet, les statistiques de l'analphabétisme en Communauté française, et particulièrement à Bruxelles, reposent depuis de nombreuses années sur une approximation. Nous souhaitons que le dispositif d'évaluation proposé puisse renforcer la capacité statistique et analytique de l'analphabétisme.



Programme 2009 sur l'alpha

Une politique plus efficace et cohérente en matière d'alphabétisation :

343.000 Wallons sont potentiellement concernés par l'analphabétisme selon les derniers chiffres de l'asbl « Lire et Ecrire ». En amont, ce chiffre consternant reflète l'échec d'un pan entier de l'enseignement en Communauté française.

Par conséquent, la Région tente de récupérer en aval ce manquement en finançant 80% des dépenses d'alphabétisation en Région wallonne. Toutefois, la majorité PS-CDH actuelle refuse à l'heure actuelle de financer la participation de la Région wallonne à l'enquête internationale de l'OCDE pour établir un état des lieux précis des problèmes liés à l'analphabétisme en Wallonie.

Proposition :

Participation active à l'enquête de l'OCDE (à l'instar de l'enquête PISA).

Les résultats permettraient :

- de mieux cibler les objectifs des dispositifs d'alphabétisation ;
- d'identifier les causes d'analphabétisme (aucun diagnostic des causes précises n'a été réalisé en Wallonie en dépit des moyens dépensés !)
- usage plus ciblé et efficace des moyens budgétaires.